



**Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens
et Agents de Maîtrise Territoriaux
de la Mairie de Villejuif**
01.46.78.93.73 – 06.12.54.60.76
ugict.mairie.villejuif@gmail.com

Villejuif, le 10 mars 2021



**Syndicat des Ouvriers
et Employés Territoriaux
de la Mairie de Villejuif**
01.46.78.93.87 – 06.17.33.09.82
la.cgt.villejuif@gmail.com

À l'attention de
M. PIERRE GARZON, Maire de Villejuif.

Objet : Préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du 16 mars.

Monsieur le Maire,

Depuis un an maintenant, notre pays, comme les autres pays d'Europe et dans le Monde, est touché par l'épidémie du Covid 19, avec plusieurs dizaines de milliers de morts. Cette crise a permis de démontrer, une nouvelle fois, l'utilité des services publics, qui doivent malheureusement faire face depuis des années à une érosion programmée.

Cette politique libérale a mis à mal les services publics rendus aux usager.e.s et les conditions de travail et salariales des agent.e.s qui les assurent. Fatigué.e.s, épuisé.e.s, mais toujours présent.e.s pour encore répondre aux besoins notamment des populations des plus fragilisées, les agent.e.s de la Fonction publique, dont celles et ceux de la Territoriale, n'ont eu que le gel du point d'indice, la non revalorisation des grilles et des carrières, et l'application de la Loi destructrice de la Fonction Publique comme reconnaissance de leur engagement professionnel.

La CGT constate que le gouvernement continue ses attaques contre le service public, malgré le contexte, malgré les besoins des usager.e.s et des agent.e.s. Le meilleur exemple en est la loi de transformation de la Fonction Publique, qui veut en finir avec le statut des fonctionnaires.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique s'attaque frontalement au statut, aux instances représentatives, au droit de grève, au temps de travail, favorise les privatisations... Elle précarise et fragilise les agent.e.s à court terme. Elle nuit également à la qualité du service public, à l'accès aux droits et à l'égalité de traitement.

Où cela s'arrêtera-t-il ? Quand les services publics seront devenus payants pour les usagers ?

C'est pourquoi la Fédération CGT des Services Publics revendique notamment :

- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- L'abrogation du jour de carence (dans les mairies où il est pratiqué) ;
- La création massive de postes de fonctionnaires pour les services publics ;
- Le dégel du point d'indice et le rattrapage des salaires ;
- La réduction du temps de travail à 32 h ;

La coordination syndicale départementale CGT du Val-de-Marne a déposé auprès de la préfecture, (comme notre fédération auprès du ministère) un préavis de grève de 0h à 24h, pour les journées du 1^{er} mars, 2 mars, 3 mars, 4 mars, 5 mars, 6 mars, 7 mars, 8 mars, 9 mars, 10 mars, 11 mars, 12 mars, 13 mars, 14 mars, 15 mars, 16 mars, 17 mars, 18 mars, 19 mars, 20 mars, 21 mars, 22 mars, 23 mars, 24 mars, 25 mars, 26 mars, 27 mars, 28 mars, 29 mars, 30 mars et le 31 mars 2021 inclut pour l'ensemble des agent.e.s de la Fonction Publique territoriale, ainsi que les salarié-e-s relevant de la partie privée de notre champ fédéral (Les entreprises de l'eau, de l'assainissement, thanatologie et le secteur privé du logement).

Plus particulièrement, nos syndicats appellent les agents de la mairie de Villejuif à une journée régionale d'actions et de grève le **mardi 16 mars 2021** avec un rassemblement à 13h30 devant notre ministère de tutelle, rue de Grenelle. Et espérons que vous soutiendrez cette action voire même être à nos côtés.

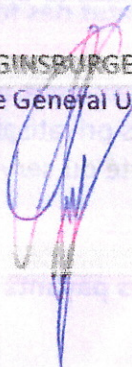
Cette mobilisation est d'autant plus importante que de nombreux maires se voient sommés par le préfet du Val de Marne d'appliquer les dispositions concernant les 1607h, avant même l'échéance prévue par les décrets d'application, dès ce 22 mars. Pourquoi un tel ultimatum en période de crise sanitaire, sinon pour éviter toute contestation ?

Nous avons bien conscience que la politique de déprécarisation, de recrutements et de titularisation d'agents que vous avez engagée va à l'opposé des volontés du gouvernement. Nous partageons cet engagement mais ne comprenons pas que n'ait pas encore été organisée une réunion de travail sur les lignes directrices de gestions. Nous avons émis un vote défavorable et demandé que des critères propres à Villejuif, conforme au statut, soient travaillés avec nous.

Nous tenons à préciser que ces lignes directrices de gestions sont un obstacle à un déroulement de carrières linéaire pour les agents. Elles ont pour conséquence de le ralentir et constituent une forme supplémentaire de précarisation des fonctionnaires.

Connaissant votre engagement sur ces questions et comptant sur votre soutien, pour la protection des droits des agents, mais ultimement également de tous les utilisateurs des services publics, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations.

Vincent GINSBURGER VOGEL
Secrétaire Général UGICT CGT



Nadia AÏT-AMER-COURGEAU
Secrétaire Générale CGT O/E

